

86e ANNEE  
N° 10

OCTOBRE 1992



*Péyuse*

WERY-GUILLAUME Marie-Thérèse /  
Lijsterbessenlaan, 24  
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : Mme L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2  
Bte 8 - 1030 Bruxelles.  
Tél. 215.77.70 après 19 heures.

Bureau de dépôt : BRUXELLES 15.

**ORGANE DU CERCLE PEGASE**

**Association sans but lucratif**

**Fondé en 1906 - Société Royale**

**Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme**

-----

**TRESORERIE : C. C. P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE**  
**Bruxelles - Tél. 215.77.70**

**COTISATION : 350 francs.**

**ASSURANCE FACULTATIVE : 60,- francs - pédestre**

**80,- francs - pédestre + cycliste**

\* \* \* \*

**I M P O R T A N T**

**Rappel - Samedi 3 octobre :**

=====

**Visite guidée du Musée de la Dynastie.**

**A T T E N T I O N ! !** Inscrivons-nous à temps.  
-----

N'oubliez pas la séance du lundi 5 octobre où aura lieu la projection des dias de "La Botte Luxembourgeoise" présentée par Augustin MOYSON.

4 - Bastogne - Houffalize. Inscription pour le car chez F. LEBON.  
Tél. 465.36.41.

11 - Du Nord à l'Ardenne - 10ème étape. Inscription pour le car chez L. VANDERMEIREN. Tél. 215.77.70.

18 - Les Boucles Luxembourgeoises - 10ème étape. Inscription pour le car chez J.M. COLLARD. Tél. 267.23.95.

x x x x

**NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 5 OCTOBRE A 20 HEURES.**  
-----

Réunion dès 20 heures au "'t Kapiteintje", rue Ste-Catherine, 30 à 1000 Bruxelles. Tél. 511.71.58.

L'assemblée sera ouverte à 20h30' précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 7 septembre ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Divers ;
5. Projection des dias de "La Botte Luxembourgeoise" par A. MOYSON.

Le Comité se réunira le jeudi 1er octobre à 20h30 à la Brasserie, "La Régence", place F. Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511.24.78.

\* \* \* \*

**EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS D'OCTOBRE**  
-----

Responsable : Pol BROIER, avenue des Gerfauts, 2 - bte 9,  
1170 Bruxelles. Tél. 660.83.37.

Toutes les promenades, tant du dimanche que du jeudi, sont circulaires. Sauf indication contraire, elles comportent environ 30 km le jeudi et 60 km le dimanche.

Le jeudi, la réunion a toujours lieu à 14h et le départ à 14h15.

Jeudi 1er - Réunion Drève de Lorraine.

Pilote : P. BROIER.

- Dimanche 4 - Réunion 9h30 église Avernas-le-Bauduin.  
PN Waremmé (gare) Pilote : J. HANAPPE.
- Jeudi 8 - Réunion place Wiener, Boitsfort. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 11 - Réunion 9h30 gare Braine-l'Alleud.  
PN Tangissart. Pilote : MICHELINE.
- Jeudi 15 - Réunion Allée du Rouge-Cloître, Auderghem.  
Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 18 - Réunion 9h30 grand'place Perwez. PN Wasseige.  
Pilote : J. HANAPPE.
- Jeudi 22 - Réunion Drève de Lorraine. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 25 - Réunion 9h30 place Dumon à Stockel.  
PN Eaux-Douces. Pilote : G. HENROTTE.
- Jeudi 29 - Réunion place Wiener, Boitsfort. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 1er novembre - Réunion 9h30 église Moerzeke (Waas).  
PN Waasmunster (Haide). Pilote : J. HANAPPE.

- o - o -

NOS EXCURSIONS DOMINICALES DU MOIS D'OCTOBRE

- P - Promenades, responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter 174,  
1070 Bruxelles. Tél. 521.82.67.
- R - Randonnées, responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2  
bte 8, 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.
- 4 - P + R - Bastogne - Houffalize ou sur le trajet de la 3ème étape  
de la Marche du Souvenir. Réunion gare Centrale (arrêt des  
Europabus) à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Bastogne.  
"R" Hemroule, château de Rolé, Monnaville, Vivrou, Compogne-  
Engreux (PN), Moulin de Rensiwé, Achouffe, Mont, Houffalize.  
25 km. Pilote : F. LEBON. "P" Même région, même PN, mais  
20 km. Pilote : J. OPDEBEECK.  
Pour inscription, voir en tête de la revue.
- P - Réunion à 9h gare Schuman. Départ en train à 9h20 pour  
Rixensart (le train passe au Q.L. à 9h23). Arrivée à 9h46.  
Promenade en forme de 8 autour de Rixensart avec PN en face de  
la gare. 19 km. Pilote : J. SPLINGARD.  
Prendre un billet de W.E. à Rixensart par groupe de 6 personnes.
- Promenade circulaire du dimanche après-midi. Réunion à 14h15  
à Tervuren (terminus tram 44). Départ à 14h30. Promenade de  
8 km en forêt de Soignes. Pilote : R. GROLLET.

- 11 - P + R - Du Nord à l'Ardenne - 10ème étape - Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Wassigny. "R" Forêt domaniale d'Andigny, Hannapas, Vénérolles, la Neuville-lès-Dorengt, Dorengt, Esquéhéries (PN), Leschelles, Buironfosse, Le Boujon. 25 km. Pilote : L. VANDERMEIREN. "P" Même région, même PN, mais 20 km. Pilote : J. SPLINGARD. Pour inscription, voir en tête de la revue.
- Pour Tous - Réunion à 10h20 à la Maison Communale de Vlezenbeek. Le pilote vous attendra à Vlezenbeek. Départ de la balade à 10h30. Promenade circulaire : Vlezenbeek, Berchem-St-Laurent, Ellingen (PN), Gaasbeek, Vlezenbeek. 20 km. Pilote : A. MOYSON.
- 18 - P + R - Les Boucles Luxembourgeoises - 10ème étape. Réunion à l'Atomium à 7h30. Départ à 7h35 pour la gare Centrale (arrêt des Europabus). Réunion à la gare Centrale à 7h45. Départ à 8h pour Trois Vierges, Basbellain, Limerlé (PN), Steinbach, Cetturie, Ermitage, Houffalize. "P" 20 km. Pilote : A. MOYSON. "R" Même région, 25 km. Pilote : J.M. COLLARD. Pour inscription, voir en tête de la revue.
- Promenade circulaire du dimanche après-midi. Réunion à 14h15 au Fort-Jaco (tram 92). Départ à 14h30. Promenade de 8 km en forêt de Soignes. Pilote : J. DRIESENS.
- 25 - P - Réunion à St-Kwintens-Lennik (Markt) à 9h30. Le pilote vous attendra à l'arrivée du bus à 9h37. Départ du bus 523 LK de la place Rouppe à 9h10 pour Leerbeek, passage à la station Métro Bizet à 9h20. St-Kwintens-Lennik, St-Barbara Kap., O.L.V. Lombeek (PN), Oplombeek, Kwakenbeek, Bree-Bik Hve, St-Kwintens-Lennik. 20 km. Pilote : P. DE PRINCE.
- R - Réunion gare Schuman SNCB à 7h20. Départ en train à 7h38 pour Yvoir via Namur. Arrivée à 8h51. Warnant, Annevoie, Bioul (PN), Bois Moretus, Salet, Haut-le-Wastia, Yvoir. 25 km. Pilote : F. LEQUEUX.

Samedi 31 octobre, dimanche 1er et lundi 2 novembre -

- P + R - Du Nord à l'Ardenne - 11e, 12e et 13e étapes - Week-end à Rethel.

Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Le Boujon. Le détail des promenades et randonnées paraîtra dans le bulletin de novembre.

Pilotes : J. SPLINGARD et L. VANDERMEIREN.

Inscriptions en principe clôturées.

- 1er novembre - Pour Tous - Promenade en forme de huit à Tervuren. Réunion à 10h au terminus du tram 44. Départ à 10h15. Une demi-journée en campagne, une demi-journée en forêt. Le PN se fera à Tervuren. L'après-midi départ à 14h à l'église de Tervuren. 20 km. Pilote : A. MOYSON.

R A N D O P L U S

Martine et Joël COPPENS répondront avec plaisir à toute demande de renseignements. (Tél. 02/465.12.78).

REMARQUES IMPORTANTES

- Il est recommandé de prévoir pique-nique et boissons lors des randonnées.

- Les animaux ne sont pas admis lors des excursions.

Dimanche 3 - Région des Hautes-Fagnes. Réunion Gare Centrale  
----- à 7h30. Départ à 7h52 (via Verviers).

Week-end 17 - 18 - Week-end itinérant dans les Ardennes.  
----- (Probablement dans la région de Champlon).  
- Logement en auberge de jeunesse -  
! Nombre de places limité ! Les inscriptions  
sont attendues auprès de Martine et Joël avant  
le 5 octobre.

Samédi 31 - Région de Basse-Wavre. Réunion au Q.L. à 8h20.  
----- Départ en train à 8h42 (via Ottignies).

NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS D'OCTOBRE

Responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2, bte 8 -  
1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.  
Tél. M. GOSUIN : 672.74.67.

Toutes les excursions sont circulaires.

- 7 - Départ à 11h des Quatre-Bras (tram 44 à Montgomery à 10h35).  
PN à Tervuren-parc au Café "Aan de Bootjes". Tél. 767.41.54.  
(petite restauration possible). ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ de Gaasbeek Centre à 10h20 (bus LK 523 à la place Rouppe  
à 9h43, gare du Midi à 9h46, Bizet à 9h58, Gaasbeek Centre à  
10h14). PN à Leerbeek, café Jo-Na, Winnepenninckxstraat 6.  
± 16 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.
- 14 - Départ à 10h45 de la Drève des Chasseurs à Waterloo. Bus W  
place Rouppe à 10h05, Bascule à 10h21, Drève des Chasseurs à  
10h42. PN à Rhode-Saint-Genèse au Café "'t Binnenhof" Dorp-  
straat 33. Tél. 380.04.56. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ de Schepdaal-Musée du Tram à 10h50 (bus N1 528 à la rue  
des Halles à 10h20, gare de l'Ouest à 10h28, bd. Mettwie à  
10h35, Dilbeek-dépôt à 10h41 (correspondance avec le R 535 :  
Bascule à 10h07, Midi à 10h23, Dilbeek-dépôt à 10h39), Schep-  
daal-Musée du Tram à 10h46). PN à Vlezenbeek, café Melseel-  
borre. ± 16 km. Pilote : L. PORTA.

- 21 - Départ à 10h35 de Beersel-église. Bus UB à Uccle-Calevoet à 10h23, Beersel-église à 10h31. PN à Dworp au Café "Gildenhuis" Kerkstraat 22. Tél. 380.00.21. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ de Zemst-église à 10h45 (bus 282 à 10h25 à Vilvorde, Stationlaan à 50 m de l'arrêt du tram 58 à l'église). PN à Humbeek, café Brouwershuis. ± 16 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.
- 28 - Départ à 11h du cimetière de Jette. Terminus tram 94, bus 53 et trams 18 et 19. PN à Wemmel au Café "De Zandloper" Kaasmarkt, tél. 460.19.78 (petite restauration possible). ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ de la Grande Espinette à 10h45 (bus TRC : W536 à 10h05 à la place Rouppe, à 10h09 à la porte de Hal, à 10h21 à la Bascule, arrivée à la Grande Espinette à 10h39). PN à Hoellaart, café Sportecho, Gemeenteplein 38. ± 16 km. Pilote : L. PORTA.

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS D'OCTOBRE

Responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter, 174, 1070 Bruxelles.  
Tél. 521.82.67. Toutes les réunions ont lieu à 14h15' et les départs à 14h30'. Toutes les promenades sont d'environ 10 km.

- 3 - Réunion à Groenendaal-gare (train au Q.L. à 14h23, arrivée à 14h35 ou bus L366 à Ixelles, place Ste-Croix à 14h10 ou Boitsfort-Etangs à 14h21, arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14h28). Pilote : A. MOYSON.
- 10 - Réunion place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 41, 42 et 95). Pilote : M. ABRTSENS.
- 17 - Réunion aux Quatre-Bras (tram 44). Pilote : R. GROLLET.
- 24 - Bois de Halle. Pilote : A. MOYSON.  
Réunion à 14h15 à Dworp (Maison Communale). Prendre le bus UH derrière la gare d'Uccle-Calevoet à 13h45. Arrivée à Dworp à 14h05. Départ à 14h30.
- 31 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Pilote : A. WERY.

SECTION JEUNES

La section accueille les membres de 18 à 35 ans.

YVES (647.44.58) et BERNARD (759.24.09) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements sur les activités de la Section "JEUNES".

R C H O S

- - - - -

CARNET NOIR -

-----

Nous avons appris le décès, survenu le 30 août, de notre membre Alice GUILLION, née DE MOOR.

Nous présentons aux siens, et spécialement à nos membres Paul, Victor et Léa DE MOOR nos bien vives condoléances.

- o - o -

LIBRE OPINION

-----

CTC Magazine, l'excellent périodique des cyclotouristes britanniques, a publié dans son dernier numéro un éditorial qui m'a paru amusant.

L'auteur met en scène un village dont il a pu parcourir les archives. Il a retrouvé les traces d'une querelle qui oppose au moyen-âge les paysans à leur seigneur. Celui-ci s'était mis en tête d'endiguer le ruisseau et de construire un moulin à eau. Les villageois s'y opposèrent fermement ; ils étaient habitués à leurs moulins personnels, actionnés par des chevaux ou des ânes. Et qu'allait-on faire de ces braves bêtes, privées de leur travail ?

Vers 1700, le lord de l'époque décida de bâtir un moulin à vent. Le village prit les armes, tout d'abord parce que personne n'acceptait de voir dépossédée de son emploi la famille qui s'occupait depuis des siècles du si utile moulin à eau, et ensuite parce que ce moulin nouveau sur la colline allait enlaidir le paysage.

En 1920, les autorités décidèrent de fournir l'électricité au village. Mais les pylônes devaient passer la colline et nuire à la vue exceptionnelle que dominait le magnifique et vénérable moulin à vent. Cette fois, toute la province se joignit aux habitants du lieu dans leur protestation contre cet outrage à l'environnement.

On peut continuer l'histoire. En 2120, de nombreux pétitionnaires recueilleront des signatures pour la préservation à grands frais des pylônes, "derniers témoins de l'architecture industrielle du début du XXe siècle".

En fait, on ne reconnaît l'utilité ou la nécessité du changement que si on en reçoit les avantages tout en n'en subissant aucun inconvénient. Les Anglais appellent cela "Not-in-my-backyard principle". D'où tant d'affichettes "non à ..." et tant de pétitions diverses que de braves gens font circuler et que beaucoup signent pour faire plaisir et sans même vraiment regarder de quoi il s'agit. C'est pourquoi je ne signe jamais ... sauf naturellement si on veut toucher à mon propre jardin..

A. Reynaerts.

## **Don d'organes. Don de vies !**

---

Le don d'organes est le choix généreux par lequel chacun de nous peut décider de sauver la vie d'autres êtres humains.

A travers l'expérience émouvante de notre ami Eddy MASSON, de mes connaissances médicales de kiné et d'informations au sujet des transplantations, des greffes et des dons d'organes, nous vous livrons cet article. Son dessein ? Vous faire réfléchir et aussi, nous l'espérons, agir !

### **Pourquoi le don d'organes ?**

---

Parce que, à ce jour, l'être humain reste la seule source d'organes greffables. La transplantation est l'unique espoir de vie pour des milliers de malades atteints d'insuffisances rénales, cardiaques, hépatiques, pulmonaires, etc...

### **Quand ?**

---

Lorsque, après un accident, le cerveau se trouve définitivement détruit, de façon irréversible.

Etre "donneur" veut dire que certains organes pourront être prélevés sur votre corps et greffés sur le corps des personnes en attente de transplantation.

Le sujet en mort cérébrale est hospitalisé à l'unité de soins intensifs. Il est relié à différentes perfusions artérielles et veineuses. Elles hydratent les organes, maintiennent la tension artérielle pour conserver les organes perméables au sang. Divers appareils contrôlent les paramètres d'hydratation, maintiennent la température du corps à 37°, surveillent les battements cardiaques et la fonction rénale, nettoient l'organisme. Le "respirateur" apporte l'oxygène aux cellules. Il est donc, en un sens, un chef d'orchestre ! Si on déconnecte cette machinerie complexe, les organes meurent.

La mort cérébrale signifie la mort du cerveau. Si le cerveau est mort, c'est l'anarchie dans tout l'organisme. Or il faut que les organes qui seront greffés restent sains. Les soins intensifs sont donc nécessaires. Ils sauvegardent la bonne qualité du coeur, du foie, des reins, du pancréas, des poumons, des os, de la peau, de la cornée, etc.

Signalons aussi le cas du don d'organe par un "vivant". C'est ce qui se passe pour les greffes de rein, entre frère et soeur, entre parents et enfants, entre mari et femme. Il faut toutefois qu'il y ait compatibilité de l'"H.L.A.". Ce sigle désigne la carte d'identité des globules blancs. Elle est comparable à la carte d'identité des globules rouges indiquée par le groupe sanguin. On peut vivre normalement avec un seul rein. Le rein qui reste prend le relais et travaille pour deux !

Le diagnostic de mort est établi officiellement par trois médecins. Ceux-ci sont indépendants des équipes de prélèvement et de transplantation. Ces actes doivent être écrits, signés et datés.

La loi du 6 juin 1986, applicable depuis le 14 février 1987, fait de chaque citoyen un donneur d'organe "virtuel". C'est l'application de l'adage "qui ne dit mot consent." Toutefois, lors de la mort cérébrale, la famille de la victime peut s'opposer aux prélèvements. Celui qui veut empêcher cette possible opposition de ses proches, doit se rendre à sa maison communale pour y déposer son consentement. La carte de donneur délivrée par l'A.B.D.O. (Association belge de don d'organes), dont le siège est au n° 1 de la rue du Zodiaque à Bruxelles 1180 (Téléphone : 02/343.69.12), bien que non-officielle, garantit que votre choix sera respecté et permettra donc de gagner un temps précieux. Rien qu'un petit mot dans votre portefeuille n'a aucune valeur !

### Le don d'organes, une question de solidarité humaine.

Nous envisageons ici le problème du donneur et de sa famille. Ce peut être un jour l'un de nous !

La famille du donneur peut-elle connaître le patient greffé et vice-versa ?

Non ! Des droits et des obligations ne peuvent se créer entre les deux familles.

Aucune distinction de race, de philosophie, de religion, d'appartenance sociale, d'opinion politique, n'entre en compte. Sur ces différents plans d'ailleurs, il y a quasiment unanimité pour admettre le prélèvement d'organes quand il permet de sauver la vie d'un autre être humain.

Que fait-on du corps après prélèvement ? Les funérailles se dérouleront normalement. Les frais sont à charge de la famille. N'oublions pas qu'il s'agit d'un DON d'organes.

Est-ce la famille du donneur qui paye les frais occasionnés par le prélèvement ?

Non ! Une fois que le diagnostic de mort cérébrale est posé, les frais sont pris en charge par les mutuelles des personnes greffées.

Ce don d'organes doit toujours être gratuit. On ne peut pas vendre ou acheter un organe. Il faut lutter contre un éventuel commerce ! Pour le faire cesser, il convient de supprimer les causes de pénurie. Chaque citoyen devrait comprendre ce qu'est le don d'organes. Il faut le convaincre par l'information, essayer aussi de changer les mentalités et les sensibilités. En un mot rassurer.

L'âge du donneur, son passé médical, son mode de vie interviennent dans la décision. Sa consommation de tabac et d'alcool peut être un élément négatif.

Pour le coeur et les poumons :

-----  
35-40 ans maximum

Ne pas être un gros fumeur (10 cigarettes par jour)

Pour le foie :

-----  
45-50 ans maximum

Ne pas être alcoolique

Pour les reins :

-----  
50-55 ans maximum

Ne pas souffrir d'hypertension artérielle

Pour la peau (dans le cas de grands brûlés) :

-----  
70-75 ans maximum

Pour la cornée :

-----  
Pas de limite d'âge. Tout est fonction de l'état de la cornée.  
A tout âge on peut donc être utile !

L'organisation Eurotransplant fut créée en 1968 à Leyden par le professeur J.J. Van Rood. Elle regroupe les centres de Belgique, d'Allemagne, de Hollande et d'Autriche.

Toutes les coordonnées médicales et immunologiques (H.L.A.) des patients candidats sont centralisées. En transplantation, il n'y a pas de frontières. C'est le domaine d'une merveilleuse solidarité humaine. Quelle superbe aventure que celle de voir survivre un homme de façon tout à fait normale grâce à l'organe qui lui a été transmis par l'un de ses semblables.

Pourquoi, après la mort, ne pas donner une partie de soi, si on sait que cela pourra sauver plusieurs vies ? Un jour peut-être attendrons-nous ce geste avec angoisse car c'est notre propre survie qui sera en cause ! Dès aujourd'hui pensons-y en toute sérénité.

**Don d'organes, don de vies!**

-----  
Cet article nous le destinons à Monsieur et Madame "Tout le monde". Les mots sont ceux d'Eddy Masson, qui, lui-même, a bénéficié d'une greffe cardiaque. Il les a écrits avec beaucoup d'enthousiasme et de coeur (si l'on peut dire !). Je remercie aussi "le donneur anonyme" qui l'a sauvé et qui lui a rendu la joie de vivre.

F. KINE

(A suivre)

4023